



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Paris, le **24 DEC. 2020**

LE MINISTRE

N/Réf : CE 826402

V/Réf :

Monsieur le Député,

du Finistère,

Par courrier en date du 29 août 2020, vous avez appelé mon attention sur les attaques et mutilations envers les équidés qui se sont multipliées dans toute la France.

Alors que différentes enquêtes sont menées par les forces de la Gendarmerie nationale, la coordination et l'animation de celles-ci a été confiée à l'Office Central de Lutte contre les Atteintes à l'Environnement et à la Santé Publique (OCLAESP), structure interministérielle à compétence nationale. L'ensemble des acteurs de la filière équine, le Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires, l'OCLAESP et la Direction Générale de l'Alimentation, se sont réunis à l'initiative du réseau d'épidémiosurveillance en pathologie équine, afin de structurer les actions à mettre en œuvre et d'identifier collectivement les démarches nécessaires pour apporter un appui aux forces de l'ordre dans leurs investigations, notamment pour la collecte des données de terrain concernant les équidés.

J'ai par ailleurs mobilisé la Brigade Nationale d'Enquêtes Vétérinaires et Phytosanitaires et mis en place une cellule dédiée à cette problématique, composée de 15 agents de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, à l'écoute des détenteurs d'équidés. Depuis septembre, ils sont joignables du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures au numéro gratuit 0800 738 908 et apportent aux propriétaires d'équidés les aides et conseils nécessaires pour protéger au mieux leurs animaux.

.../...

Monsieur Didier LE GAC
Député du Finistère
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

S'agissant enfin des indemnisations des victimes, elles seront définies par les autorités judiciaires dès lors que les responsables de ces actes de cruauté auront été identifiés et sanctionnés sur la base des dispositions légales et réglementaires applicables à la date à laquelle les délits ont été commis.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma considération distinguée.

Nous restons pleinement mobilisés.
Bonne nuit,

Julien DENORMANDIE